**AVIS** 

## PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 24 octobre 2025 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 24 octobre 2025 :

- Le prix de l'essence ordinaire restera le même.
- Le prix de l'essence super restera le même.
- Le prix du diesel diminuera de 1,0 cent le litre.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 2,0 cents le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 143,9 et 145,0 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 154,1 et 155,3 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 159,6 et 160,8 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 116,8 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 31 octobre 2025.